CONSEIL DE QUARTIER PLAINE-LAGNY
COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE
DU 15 mai 2023 - 19H – 21H15 au 44 rue des Maraîchers

PRESENTS

- **Conseillers élus :** Sandrine FERON, Sheila FIKRI,
- **Habitants :** Diep-Phuong VASSEUX, Joël GUILLAMOT, Sarah et Vlad CARAGIALE, Arnaud SOUMET, Leibij VON HUFFEL, Alain FRANCOIS, Alexandra GENDRE, Damien JAHAN
- **Mairie et PDL :** Oussama AKZOUM, Sylvain INDJIC
- **Excusées *:*** Nicole CAZES, Natasha BUJAZE-CASTILLO, Jean-Luc MARTIN, Martine BUNEL

Dates des prochaines réunions mensuelles : 9 juin à l'espace DAVOUT Jeunesse ? , 3 juillet

1.Intervention M. Indjic concernant les questions sur le futur parc végétalisé

M. Indjic commence son intervention en indiquant qu'il connaît les problématiques du square de la gare de Charonne.

Il revient sur les questions qui n'avaient pas obtenues de réponses lors du dernier comité de suivi.

Concernant les caméras, il confirme la mise en place de deux caméras qui couvriront l'ensemble du site. Il précise également qu'il y aura des détecteurs de mouvement la nuit qui déclencheront un éclairage pour un effet dissuasif.

Il est demandé une présence accrue de la police à l'ouverture du par cet ce pendant les premiers mois d'utilisation afin d'éviter les problèmes de sécurité.

Concernant l'audit de sécurité, M. Indjic précise que ce document est confidentiel. Il indique également que le risque de déplacement des trafics dans le parc n'est pas envisagé par l'audit car les dealers ont besoin de passage.

La question des clôtures a été posée car c'est une question primordiale pour la sécurité.

M. Indjic doit revenir vers le CQ et le comité de suivi pour indiquer si des clôtures seront installées au niveau de la petite ceinture puisque celles existantes entre la parcelle et la petite ceinture vont être enlevées. Le CQ attend des précisions rapidement.

M. Indjic précise également qu'il a insisté pour qu'il y ait une concertation avec les riverains, ce qui n'était pas prévu par la mairie.

Concernant la possibilité de faire des jardins partagés dans le parc, Sylvain Indjic qu'il n'est pas contre mais qu'il faut que ceux-ci soient ouverts à tous. Il préconise la création d'un collectif.

Il n'y aura pas de fontaine à eau dans le parc. Il n'y aura pas non plus de toilettes, seules celles déjà existantes pourront être utilisées. Il faut donc redonner l'accès au public car celles-ci sont utilisées par les dealers.

Les habitants demandent également à ce que la rue du Volga et la petite place à la sortie du parc soient rendues plus agréables et plus sécurisées.

Une parenthèse sur la fête de quartier qui aura lieu le 8 juillet dans le jardin de la gare de Charonne :

Il est précisé que le CQ aura un stand et qu'il sera mis en avant le projet du futur parc végétalisé. Demande de panneaux explicatifs.

Il est décidé également de demander aux habitants de donner un nom au parc.

Il faut décider également lors du prochain conseil de quartier de qui sera présent à cette fête.

2. problème nuisances sonores skate parc boulevard de Charonne

La mairie du 11ème a bien constaté un problème de nuisances.

Le vœu proposé par les habitants du 11ème a été rejeté au conseil d'arrondissement du 11ème. Une mesure acoustique va être effectuée côté 11ème. Il est demandé une mesure acoustique côté 20ème.

La demande va être transmise à la mairie du 20ème.

3. questions sécurité

Plusieurs agressions ont été constatées dernièrement dans le quartier. La police doit faire plus de rondes.

1-Le bar à Chicha, rue des Maraichers cause toujours des problèmes de nuisances (sonores, olfactives, sécurité).

Nouvelles nuisances avec l'installation de tables et chaises sur le trottoir ainsi que le stationnement de véhicules.

Problème d'agressions et d'intrusions également dans les immeubles alentour.

2-Questions sur l'installation de tables et chaises devant des commerces rue d'Avron. Quelles sont les conditions ? Y a t-il des passe-droit ? Les autorisations doivent être affichées dans les vitrines.

3-La question des horaires de sortie de poubelles rue des Maraîchers a été encore une fois soulevée.

Il faut que les horaires de sortie soient respectés par la crèche et le collège de la rue des maraichers, d'autant que les poubelles doivent, en principe, être sorties côté rue des Pyrénées. Pour rappel, les poubelles doivent être sorties le matin et non la veille du passage des éboueurs.

4-Le potelet brulé rue des Maraîchers doit être réparé ainsi que le goudron brulé sur le trottoir.

5-Intervention des riverains rue de Lagny concernant les problèmes de nuisances et sécurité liés à l'ouverture d'une épicerie ouverte tard la nuit. Problèmes de jeunes qui squattent et s'introduisent dans les immeubles.

Des dégradations ont eu lieu ainsi que des menaces. Des plaintes ont été déposées mais rien ne change. Une procédure va être mise en place.

6-Il y a toujours un problème de stationnement de scooters rue des Pyrénées au niveau de l'école.

4. Commission végétalisation

Les devis ont été reçus. Le CQ valide la société WILLEMSE.

Jean-Luc a reçu une réponse POSITIVE à sa demande de végétaliser qu'il a déposé en octobre dernier

5. Espace Paris Jeunes Davout

Suite à l'intervention de JL à la soirée citoyenne, la participation des jeunes à la réunion mensuelle de Juin a été évoquée. Étant donné l'exiguïté du la salle de CQPL, il semble préférable de l'organiser à l'espace Paris Jeunesse Davout (32 Bd Davout). Un vendredi soir (9 juin ?) serait préférable, comme l'a demandé Mme CHALA.
Le vendredi 9 juin a été retenu pour la prochaine mensuelle de CQPL.

6. questions habitants sur le square Sarah Bernardht

Certains habitants se plaignent d'une forte concentration de jeux au square Sarah Bernardht ce qui crée un déséquilibre avec les autres squares alentour. Inquiétude des riverains sur les éventuelles nuisances sonores. La mairie précise qu'il n'est pas question de supprimer les aires de jeux.

7. Projet Porte de Montreuil

Rappel : Les habitants.es du quartier ne supportent plus les querelles partisanes, alors qu'ils ont voté pour cette majorité qui s'est engagée sur ce projet. Ils en ont assez d'attendre, cela fait plus de 20 ans que le projet a été initié, et depuis les conditions de vie ne cessent de se dégrader, tant au niveau sécurité (agressions quotidiennes par les vendeurs à la sauvette) et que du bien-être.

Le CQ a émis un vœu de soutien à la réalisation sans délai de ce projet.

Le projet de la porte de Montreuil n'est pas en accord avec certains principes d'écologie et de création de logements. Il s'agit de constructions imposantes de bureaux alors qu'il y a un réel manque de logements. Le CQ soutient les riverains mais ne cautionne pas un projet qui ne respecte pas certaines valeurs écologiques et sociales.

8. Nocturbaines

Exposition du projet des Nocturbaines qui aura lieu le samedi 10 juin dans le square Sarah Bernardht.
Une demande d'aide financière de 1000 euros est demandée.
Un vote a lieu : 4 voix pour et 2 voix qui refusent de participer au vote ne cautionnant pas la participation, non par rapport à l'objet de la demande, mais à la nature de cette dernière, qui les personnes ayant refusé de participer est une demande subvention déguisée.

La majorité étant acquise, l'aide financière est accordée. La mairie se rapprochera de l'association.

.

Rappel du Règlement Intérieur du CQPL

Depuis quelques mois, certains conseillers, élus ou pas, ne participent plus au conseil. D'autres sont arrivés, auxquels il est proposé de donner le droit de vote, conformément au règlement intérieur du conseil (mise à jour du 4 juillet 2022).
Proposition d'intégrer Joel GUILLAMOT, présent et actif depuis janvier 2023, dans les votants : 7 voix pour sur 7 votants. Proposition validée.